

LE DICO DE L'ÉCO

En partenariat avec www.lafinancepourtous.com

Volatilité

La volatilité mesure les fluctuations du prix des titres financiers, actions, devises, obligations, par rapport à leur prix moyen, sur une période de temps donnée. Plus un actif sera « volatil » et plus son cours sera sensible aux bonnes et aux mauvaises nouvelles concernant l'entreprise, les taux d'intérêt ou les marchés. La volatilité est une dimension très importante du risque : une volatilité élevée signifie que le cours varie de façon importante et donc que le risque associé à la valeur est important. Inversement, la volatilité d'un titre sera élevée si ce titre est perçu comme risqué.

La volatilité d'un actif sera d'autant plus forte que les cours des marchés

sont instables. Elle est plus ou moins forte selon la catégorie d'actifs et la période de référence. A court terme, les actions connaissent ainsi une plus grande volatilité que d'autres actifs. Mais si on prend une période de référence de plusieurs années, la volatilité des actions diminue.

Un indicateur de risque

D'une manière générale, les obligations sont moins exposées à la volatilité des marchés. C'est le cas par exemple des obligations d'Etat de courte durée ou des bons du Trésor. Même si on connaît à l'avance leur valeur de remboursement, ces titres restent sensibles à la fluctuation des taux d'intérêt, surtout dans les pre-

mières années. La volatilité baisse lorsqu'on se rapproche de l'échéance.

Pour les épargnants, il est bon de rappeler que plus la volatilité d'un actif est forte et plus il y a des risques ou des incertitudes sur les conditions de vente. Les plus aventureux peuvent espérer en tirer profit. Les autres auront intérêt à s'en protéger en adaptant le type de placement à sa durée. Il est dangereux de choisir un placement volatil quand on veut se constituer une épargne de précaution.